Forfait découverte 2023-2024

☐ CAVALIER / ☐ CAVALIÈRE

NOM et Prénom : _____ Licence n° : _____

Adresse mail (identifiant internet) : _____

Date de naissance : _____ /_____ /_____ Niveau (dernier Galop obtenu) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe (facultatif) : _____._____._____._____._____ Mobile : _____._____._____._____.

RESPONSABLE LÉGAL

NOM et Prénom : _____

Lien de parenté avec le cavalier : _____

Adresse mail : _____ Mobile : _____._____._____._____._____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTÉ DU CAVALIER

Allergie, problème de santé : _____

_____

Autre : _____

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom, prénom : _____ Mobile : _____._____._____._____._____

Nom, prénom : _____ Mobile : _____._____._____._____._____

ASSURANCE

☐ J'atteste être assuré(e) en « Responsabilité civile », garantissant les conséquences financières que ma pratique pourrait causer à autrui, et être assuré(e) en « Individuelle accident », indemnisant les dommages corporels qui pourraient m'être occasionnés.

CHOIX DE LA REPRISE

Niveau : _____ Jour : _____ Horaire : _____

Le choix de la reprise se fait en accord avec l'équipe pédagogique, et selon les places disponibles au moment de l'inscription.

Centre équestre d'Assat
14 bis chemin de Peyrous 64510 Assat
06.88.25.06.68 www.centreequestredassat.com

Forfait découverte 2023-2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le forfait découverte est un essai à la formule « Abonnement » proposé par le Centre équestre d'Assat. Le cavalier est inscrit pour trois reprises consécutives sur un créneau convenu avec l'équipe pédagogique. Les absences ne sont pas rattrapables. Seuls les enseignant(e)s peuvent en accord avec le cavalier, modifier le créneau défini. Aucun remboursement total ou partiel ne pourra être envisagé quel que soit le motif invoqué, même avec certificat médical.

Le centre équestre d'Assat déconseille fortement le port de bijoux et de prothèses ongulaires lors de la pratique de l'équitation.

Le club se dégage de toute responsabilité envers les mineurs en dehors des temps de cours ou de stage d'équitation. Le responsable du mineur s'engage donc à récupérer son enfant à la fin de son cours ou de son stage d'équitation, ou dans le cas contraire, d'en assumer toutes les conséquences.

Le centre équestre se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels, et également de bris de lunettes.

Il est strictement interdit de modifier l'équipement (selle/filet) attribué aux chevaux de club.

L'inscription via un forfait découverte implique l'acceptation du risque lié à la pratique de l'équitation.

MODE DE PAIEMENT

○ CB ○ Chèque
○ ANCV ○ Espèces

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

□ Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur et les conditions générales de vente.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, le règlement intérieur du Centre équestre d'Assat ainsi que les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet www.centreequestredassat.fr ou à l'accueil du centre équestre.

Fait le _____, à _____,

Signature du cavalier
ou de son responsable légal